



Montpellier, le 21 juin 2022

Sophie GAL  
Secrétaire académique SE-UNSA  
à  
Madame la Rectrice  
de l'académie de Montpellier  
Rectorat, 31, rue de l'Université  
34064 Montpellier cedex 2

Madame la rectrice,

Lors des dernières rencontres auxquelles nous avons assisté, vous nous avez, une nouvelle fois, fait part de votre reconnaissance envers les personnels contractuels qui se sont largement mobilisés dans notre académie pour limiter l'impact de la crise sanitaire dans les établissements. Vous nous avez aussi fait part de l'attention particulière de vos services concernant l'avenir de ces personnels contractuels.

Je souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur les personnels AESH qui oeuvrent au quotidien afin de limiter l'impact de la crise sanitaire sur l'inclusion des élèves de notre académie.

En effet, une proposition de loi du 20 janvier 2022 « visant à lutter contre la précarité des accompagnants d'élèves en situation de handicap et des assistants d'éducation a attiré toute notre attention. Le texte adopté prévoit notamment que la cédésation qui pouvait être proposée après 3 de CDD devienne la règle dans un délai très bref.

Aujourd'hui, certains personnels AESH voient la date de renouvellement de leur premier CDD de 3 ans approcher. Alors pourquoi les faire attendre ? Pour le SE-Unsa, rien n'empêche l'Education Nationale de proposer d'ores et déjà une cédésation. Ce serait un geste fort et une forme de reconnaissance pour ces personnels trop longtemps maintenus dans la précarité.

Parce que nous pensons que pérenniser, c'est miser sur une meilleure couverture des besoins dans les écoles et les établissements, sur une implication à long terme des personnels, sur un amortissement des efforts de formation et c'est surtout éviter des démarches administratives inutiles de renouvellement incessants... Nous accompagnerons les personnels AESH à formuler une demande de cédésation lorsqu'ils arrivent au terme de leur premier CDD.

Je sais pouvoir compter sur votre bienveillance à l'égard de ces personnels qui, dans cette situation de crise, ont un réel besoin de reconnaissance.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en l'expression de mon entier dévouement au service public d'éducation.

Sophie GAL